



Paris, le 1er juin 2021

Le directeur

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

Cette journée constitue la dernière étape obligatoire de votre parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense que vous avez suivi dans votre établissement scolaire et votre recensement auprès de la mairie de votre domicile.

Vous pourrez décider de poursuivre ensuite ce parcours de citoyenneté sous la forme volontaire d'un engagement citoyen : service civique, volontariat pour l'insertion, volontariat dans les armées, service militaire volontaire, etc.

Le certificat individuel de participation que vous recevrez en fin de journée vous permettra de justifier, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans¹, d'une position régulière vis-à-vis des obligations de service national. Vous pourrez ainsi vous inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique tels que le baccalauréat, le permis de conduire, le certificat d'aptitude professionnelle, etc.

Si la date qui vous est proposée ne vous convient pas, vous disposez de quinze jours pour prendre contact avec mes services, aux coordonnées situées en haut à gauche de votre convocation<sup>2</sup>. Vous aurez alors la possibilité de choisir parmi deux autres dates au moins.

Enfin, je vous invite à signaler toute erreur éventuelle dans votre nom, vos prénoms, ou votre adresse afin de pouvoir obtenir le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté le jour même de votre présence.

J'attire votre attention sur le contexte actuel lié à la crise sanitaire du COVID-19, qui m'a amené à adapter les journées défense et citoyenneté. Je vous invite donc à prendre connaissance et à respecter les prescriptions suivantes :

- vous devez prendre votre température le matin avant de venir ; en cas de fièvre (38°) ou d'autre symptôme, vous ne devez pas vous rendre à la convocation et prévenir votre centre du service national et de la jeunesse de votre absence (coordonnées indiquées en haut à gauche de votre ordre de convocation) ;
- munissez-vous d'un masque, dont le port sera obligatoire à l'entrée du site et lors de la JDC ;
- munissez-vous d'un stylo que vous ne devrez pas prêter.

Je vous souhaite une excellente journée défense et citoyenneté, et vous prie de croire, madame, monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le général de corps d'armée Daniel MÉNAOUINE directeur du service national et de la jeunesse

<sup>1</sup> Au-delà de cet âge, plus aucun justificatif n'est nécessaire.

<sup>2</sup> N'oubliez pas de rappeler votre numéro identifiant défense, numéro d'identification à dix chiffres indiqué dans la case « Votre référence » ; il permettra de vous identifier plus aisément.



Liberté Égalité Fraternité

# Secrétariat général pour l'administration

# Journée défense et citoyenneté (JDC)

Article R.\* 112-3 du code du service national Imprimé n° 106\*/15

#### **Pour toute information:**

Nous contacter: www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees

Mail: csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr

**Téléphone**: 09.70.84.51.51

#### Votre référence

(à rappeler dans toute correspondance):

25 310 51394

#### **EXPÉDITEUR**

Centre du service national et de la jeunesse de Toulouse Secrétariat BP 45017 31032 TOULOUSE CEDEX 5

#### **DESTINATAIRE**

Madame LAKHRISSI Imane Genevieve 5 rue d'Arsonval Résidence Arsonval 38000 GRENOBLE

Le lundi 6 décembre 2021

13:15

# ORDRE DE CONVOCATION

Afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté, vous êtes convoqué(e) :

### le mardi 7 décembre 2021

Votre JDC durera 3h30 à partir de votre heure de convocation. LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE. Se munir d'un stylo. Le repas n'est pas assuré. La dépose en voiture est strictement interdite devant l'entrée du quartier de Reyniès (arrêt « Le Rochefort » du bus 25).

à l'adresse suivante :

BASE DE DEFENSE bis - VARCES Quartier de Reynies RD 1075 38760 VARCES ALLIERES ET RISSET

**Contactez impérativement** votre centre du service national et de la jeunesse (**CSNJ**) par tout moyen (courriel, téléphone ou courrier) aux coordonnées figurant en haut de cette page, en rappelant votre référence :

- si votre adresse est différente de celle mentionnée sur cette convocation,
- pour toute difficulté liée à la présente convocation, notamment quant à la date et le lieu,
- ou si vous avez participé à un séjour de cohésion du nouveau **SNU** (organisé en 2019 ou en 2021).



### Accès

Vous devez vous présenter en possession de la **présente convocation** et d'une **pièce officielle d'identité française avec photographie** (Art. R.\*112-4 du code du service national).

ATTENTION! Sans ces deux documents, l'accès peut vous être refusé.



## **Accessibilité**

Vous êtes atteint d'un handicap, merci de contacter votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) aux coordonnées figurant en haut de cette page pour connaître les conditions d'accessibilité à la journée défense et citoyenneté.



### **Alertes**

En cas de circonstances exceptionnelles (conditions climatiques, mesures de sécurité), la session JDC peut être annulée.

Les « **alertes annulation** » sont consultables sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc, ainsi que dans votre espace personnel « maJDC.fr ».



## **Transports**

Pour vous rendre à la JDC par le réseau local de transport en commun, vous devez au préalable acheter un ticket ou utiliser votre carte (si vous en possédez déjà une). En contre-partie, lors de cette journée, vous recevrez deux tickets (ou un ticket aller-retour ou une carte journée, etc ...).







## Ne pas oublier d'apporter

- Cet ordre de convocation.
- Une pièce officielle d'identité française avec photographie : carte nationale d'identité ou passeport.
- Un stylo.

## **Programme**

Les thèmes ci-dessous seront développés :

- \* nous vivons dans un monde instable : une défense nécessaire,
- \* une réponse adaptée : notre appareil de défense,
- \* vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen.



Vous serez également soumis à une évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

La session se conclura par la remise du certificat individuel de participation à la JDC;

## Discipline et sécurité

Vous serez soumis aux règles de vie en collectivité et au règlement de service intérieur. Si vous ne respectez pas ces règles, vous pourrez être exclu(e) de la session et le certificat individuel de participation ne vous sera pas remis :

Article R.\*112-15 du code du service national :

- « Les appelés du service national doivent respecter les obligations générales suivantes :
  - se conformer aux instructions du personnel d'encadrement ;
  - prendre soin du matériel et des installations mis à leur disposition ;
  - respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à toute vie en collectivité ;
  - s'abstenir d'organiser toute manifestation ou action de propagande philosophique, religieuse, politique ou syndicale et de participer à celles-ci ;
  - ne pas arborer de signes politiques ou religieux qui, par leur nature, leur caractère ostentatoire, ou les conditions dans lesquelles ils sont portés, constitueraient une manifestation extérieure de provocation, de prosélytisme ou de propagande. »

Articles L. 3512-8 et L.3513-6 du code de la santé publique :

- Interdiction de fumer ou de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif.



# Changement d'adresse ou impossibilité de répondre à la présente convocation



- Si votre adresse est différente de celle mentionnée sur cette convocation,
- ou pour toute difficulté pour répondre à la présente convocation,

**Contactez impérativement** votre centre du service national et de la jeunesse par tout moyen (courriel, téléphone ou courrier) aux coordonnées figurant au dos de cette page, en rappelant votre référence.